



DOSSIER WEB DI-TSA ET JUSTICE PÉNALE.

Tour d'horizon.



Centre de recherche de Montréal
sur les inégalités sociales,
les discriminations et les pratiques
alternatives de citoyenneté



Un effet systémique de la judiciarisation des personnes avec une DI ou un TSA au Québec



La judiciarisation répétitive de certaines personnes ayant une DI ou un TSA est la résultante de l'absence de considération de leurs besoins en matière de soutien social et ce dès l'enfance.

Guillaume Ouellet,
Chercheur au CREMIS



La judiciarisation de ces personnes soulève de nombreuses questions sur le terrain* :



Comment s'assurer que ces personnes comprennent le fonctionnement et les visées du système pénal ?



Comment pallier les enjeux de communication inhérents à leurs caractéristiques ?



Comment assurer la protection de ces personnes dans un système pénal qui multiplie les situations de violence et de mise en vulnérabilité ?

*Source : Ouellet, G. (2023) DI-TSA et justice pénale. Centre de recherche de Montréal sur les inégalités sociales, les discriminations et les pratiques alternatives de citoyenneté (CREMIS).
<https://cremis.ca/publications/dossiers/di-tsa-justice/>

**La pratique* du suivi
probatoire spécialisé
en DI et en TSA**
répond à un vide
de service en matière
de soutien à la
réinsertion des
personnes
judiciarisées.**

***Pratique développée avec une démarche
d'accompagnement-recherche du CREMIS**

****Déficience intellectuelle
et trouble du spectre de l'autisme**

CONTEXTE DE VIDE DE SERVICES AU QUÉBEC

« Leur place n'est pas en prison », insiste Me Lapointe (Avocate au bureau de l'aide juridique à Montréal), qui œuvre dans le Programme d'accompagnement justice santé mentale de la cour municipale de la métropole. Sur le plan clinique, ça ne donne pas grand-chose, la réclusion pour ces gens-là, mais il n'y a rien d'autre. **On est devant un vide absolu et on le crie depuis longtemps.**

15/03/2022

LA PRESSE

IDÉATION DE LA PRATIQUE « SUIVI PROBATOIRE
SPÉCIALISÉE EN DI ET EN TSA »

“

On s'est aperçu rapidement qu'on avait des gens qui avait une DI ou un TSA, et évidemment ce n'est pas le même type d'intervention [...]. Donc avec mon équipe, on s'est assis, on a réfléchi, on a dit « nous en recevons de plus en plus, qu'est-ce qu'on peut faire ? » – et là est venue l'idée de créer un programme.

Paul Robitaille, Directeur clinique
de la Maison l'Intervalle





Comment offrir un suivi probatoire en DI-TSA ?

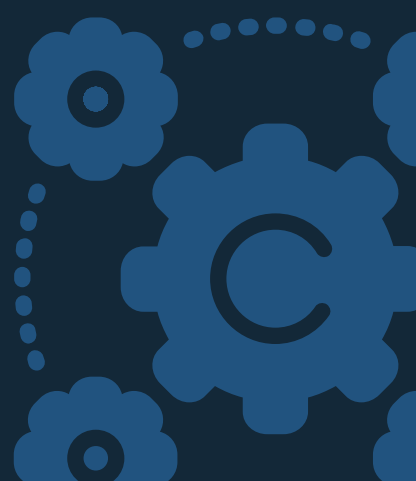


Ce n'est pas une clientèle en mesure d'identifier facilement ses besoins, donc nous avons aussi un mandat de les accompagner, de s'informer [...] pour mieux les connaître, identifier leurs besoins et voir avec eux l'enjeu en bout de ligne, ce qui est à travailler et ce qu'ils souhaitent.

Marianne Hébert,
Agente de probation



Visionner les capsules
du dossier-web
“DI-TSA et justice pénale”



Apprenez-en davantage avec le dossier web du CREMIS « DI-TSA et justice pénale »

► Le phénomène de judiciarisation en DI-TSA

► Comment offrir un suivi probatoire en DI-TSA ?

► Répertoire de ressources spécialisées en intervention DI-TSA



8

CAPSULES
VIDÉOS

UNE PRATIQUE TRIPLEMENT PRIMÉE :



Prix *Pratiques innovantes dans l'organisation des services* - SQETGC 2023



Prix *Distinction* - ASRSQ 2023



Prix *Catégorie jeune chercheur*
- GALA d'excellence du CCSMTL 2023